

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 32

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public

Assistants d'éducation

Accompagnant des élèves en situation de handicap

Personnels GRETA/Personnels administratifs

Autres

Personnels GRETA/Personnels d'enseignement

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'État

Pour les assistants d'éducation,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2
- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation
- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pour les contractuels GRETA,

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État
- le décret n°93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1
- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap
- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Nombre de postes :3 Quotité de travail :100 Mission confiée :FORMATEURS

Rémunération :SELON GRILLE INCENDIAIRE Origine du financement :Produits de la formation continue et de l'apprentissage

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 18

Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban
Prénom : Frederic
Signé le : 02/12/2024 16:34:38

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : TABLEAU DES AUTORISATIONS D'EMPLOI

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 33
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/11/2024
Réuni le : 28/11/2024
Sous la présidence de : Frederic Vieban
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- La décision adoptée à l'unanimité lors de l'assemblée du GRETA LILLE METROPOLE DU 26 NOVEMBRE 2024

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le tableau des emplois du GRETA Lille Métropole

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Décision adoptée à l'unanimité lors de l'assemblée générale du GRETA LILLE METROPOLE du 26/11/2024
Adoption du tableau des autorisations d'emploi du GRETA LILLE METROPOLE pour l'année 2025.
Le conseil d'administration autorise l'ordonnateur du GRETA à procéder au recrutement ou au remplacement des personnes contractuels ou vacataires dans la limite du nombre d'Equivalent Temps Plein mentionné.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban
Prénom : Frederic
Signé le : 02/12/2024 16:37:52

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 34

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adhésion au groupement de gaz porté par les départements du Nord et du Pas-de-Calais, les SDIS 59 et 62 et la Région Hauts de France et signature de la convention d'adhésion.

Voir libellé délibération adhésion en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 02/12/2024 16:40:07

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 35
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/09/2024
Réuni le : 01/10/2024
Sous la présidence de : Frederic Vieban
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PORTO , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Financement final du voyage à PORTO DCG3 (M. Catinaud)

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Vieban
Prénom : Frederic
Signé le : 02/12/2024 16:55:36

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Application du bouclier tarifaire aux prestations accessoires des logements de fonction

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 36

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- la loi des finances pour l'exercice 2024

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les principes du bouclier tarifaire pour le gaz et l'électricité

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

L'augmentation des tarifs de gaz et d'électricité en 2024 pour les prestations accessoires des occupants des logements de fonction est plafonnée à 15 % maximum conformément à la loi des finances pour 2024.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 02/12/2024 16:56:01

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 37

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/09/2024

Réuni le : 01/10/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don du GBIT Prépa d'un montant de 255,00 € pour la sortie à BRUXELLES du 25 juin 2024 (Mme Deschemps).

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 02/12/2024 16:56:13

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 38

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/09/2024

Réuni le : 01/10/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BRUXELLES , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

financement de la sortie à BRUXELLES du 25/06/2024 2 BTS BANQUE (Mme DESCHEMPS)

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 02/12/2024 16:57:12

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 39

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-4, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à DUNKERQUE, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre : 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel de la sortie à Dunkerque du 29/04/2025 1 GTLA 2 GTLA (Mr AMAD).

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adhésion à un groupement d'établissements scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 40

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'adhésion à un groupement d'établissement scolaires

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Autorisation d'adhérer au groupement de commandes pour les produits alimentaires surgelés du lycée Pasteur de Lille à compter du 01/09/2025 pour une durée de 3 ans.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 03/12/2024 14:59:08

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 41
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à NEW YORK , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel du voyage à NEW YORK du 16 AU 21 JUIN 2025 inter sections (Mme CATINAUD).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 03/12/2024 15:00:23

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 42
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à VENISE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel du voyage à VENISE du 23 au 28 juin 2025 1 ECGA 1 ECGB T1 (Mme DESCHEMPS).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 03/12/2024 15:01:05

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 43
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/11/2024
Réuni le : 28/11/2024
Sous la présidence de : Frederic Vieban
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à LISBONNE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel du voyage à LISBONNE du 3 au 7 février 2025 CT 2ème année CT (Mme Mons).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 03/12/2024 15:01:35

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 44
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/11/2024
Réuni le : 28/11/2024
Sous la présidence de : Frederic Vieban
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BOCHUM ALLEMAGNE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel du voyage à BOCHUM Allemagne du 13 au 17 octobre 2025 classes de Germanistes (Mme Loyer).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban
Prénom : Frederic
Signé le : 03/12/2024 15:02:05

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 45

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à A DEFINIR , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel du voyage du 25 mars au 28 mars 2025 TOU2 PROMO 2025 (Mme NOUGER).

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 03/12/2024 15:02:37

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 46
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/11/2024
Réuni le : 28/11/2024
Sous la présidence de : Frederic Vieban
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel du voyage à PARIS DU 25/02/2024 BANQUE 2 (Mr DEMOOR).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban
Prénom : Frederic
Signé le : 03/12/2024 15:03:10

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 47

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel du voyage à PARIS du 6/03/2025 1 ASSU 2 ASSU (Mr TUROSKOWSKI).

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 03/12/2024 15:03:54

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 48

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ANDALOUSIE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel du voyage en ANDALOUSIE du 9 au 14 mars 2025 1 ASSU 2 ASSU (Mme FONSECA).

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 03/12/2024 15:04:42

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 49

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel du voyage à PARIS du 21 mars 2025 2MCO (Mme HENRY).

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 03/12/2024 15:05:11

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 50
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/11/2024
Réuni le : 28/11/2024
Sous la présidence de : Frederic Vieban
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel du voyage à PARIS du 21 mars 2025 1 GPME (Mme GUIHAL).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban
Prénom : Frederic
Signé le : 03/12/2024 15:05:53

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 51
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/11/2024
Réuni le : 28/11/2024
Sous la présidence de : Frederic Vieban
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PORTO , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :
Financement du budget prévisionnel du voyage à PORTO du 09 au 14 mars 2025 1 GPME (Mme AIGOUY).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration
Nom : Vieban
Prénom : Frederic
Signé le : 03/12/2024 15:06:18

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 52
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à THEATRE KATHARSY ET VELEVET , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel de la Sortie Théâtre Katharsy et Velevet du 10/01/2025 ET du 06/03/2025 (MME DESCHEMPS).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 03/12/2024 15:06:44

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 53
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à A DEFINIR , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel du voyage (MME POLART).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 03/12/2024 15:07:23

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 54
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à GUISE, dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Financement du budget prévisionnel du voyage à GUISE de janvier 2025 GPME A SIO 1 (Mme WIERRE).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 03/12/2024 15:07:56

0590258K
ACADEMIE DE LILLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON BERGER
AVENUE GASTON BERGER
59000 LILLE
Tel : 0320493159

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 55
Année scolaire : 2024-2025
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2024

Réuni le : 28/11/2024

Sous la présidence de : Frederic Vieban

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ROISSY PIERREFONDS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

financement du budget prévisionnel de la sortie à Roissy Pierrefonds du 11 mars 2025 BTS 1 ET CI 2 (Mme MONS).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Vieban

Prénom : Frederic

Signé le : 03/12/2024 15:11:39